



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14925
24 mars 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 24 MARS 1982, ADRESSEE A LA PRESIDENTE DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ANGOLA AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les vues du Gouvernement de la République populaire d'Angola au sujet des actes d'agression que les forces armées du régime sud-africain raciste ne cessent de perpétrer contre le peuple, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Angola.

Les incursions armées continuelles lancées par les troupes sud-africaines racistes s'inscrivent dans un vaste plan impérialiste et raciste dont l'Afrique du Sud est actuellement l'exécutant mais qui dépasse le cadre du régime de Pretoria. Les tentatives de déstabilisation dont l'Afrique australe est le théâtre se rattachent à un plan directeur visant à instaurer une hégémonie impérialiste mis sur pied après la défaite du colonialisme et l'apparition dans la région de pays indépendants et progressistes. Ce plan prévoit la création illégale, et inacceptable, d'une zone tampon qui serait instituée de force dans le sud de la République populaire d'Angola, zone qui pourrait tomber sous le diktat et le contrôle des régimes minoritaires racistes au pouvoir en Afrique du Sud. Les infâmes plans de Pretoria ont pour but de continuer à refuser au peuple namibien le droit national à l'indépendance, ou au mieux, à lui imposer une indépendance factice. Les menaces constantes contre le Gouvernement, le territoire et le peuple angolais sont les principales manifestations des intentions et de l'expansionnisme militaire de l'Afrique du Sud.

Le peuple et le Gouvernement angolais, guidés par les principes révolutionnaires lancés par le Comité central du MPLA - Parti des travailleurs, et sous la conduite révolutionnaire du camarade José Eduardo dos Santos, président du MPLA - Parti des travailleurs et Président de la République populaire d'Angola, ne dévieront jamais de la voie révolutionnaire et résisteront sans faiblir aux derniers soubresauts de l'impérialisme qui agonise en Afrique australe.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité au titre de la question relative à l'agression sud-africaine contre l'Angola.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Elisio de FIGUEIREDO

